

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires d'Air Liquide du 30 avril 2024

L'Assemblée Générale des Actionnaires d'Air Liquide, présidée par Benoît Potier, Président du Conseil d'Administration, en présence de François Jackow, Directeur Général, des membres du Conseil d'Administration, et de Jérôme Pelletan, Directeur Financier, a réuni 3 225 personnes, ce mardi 30 avril 2024, au Palais des Congrès de Paris. Les Actionnaires, qui représentaient 57,91 % des droits de vote, soit 86 061 Actionnaires présents ou représentés, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées.

Benoît Potier, Président du Conseil d'Administration, a ouvert, aux côtés des Administrateurs, l'Assemblée Générale d'Air Liquide, qui portait cette année sur le thème **"Donner du sens à la performance"**. **Jérôme Pelletan, Directeur Financier**, a détaillé la performance financière et extra-financière très solide du Groupe. Il a notamment souligné le niveau record des décisions d'investissement, la baisse en valeur absolue des émissions de CO₂ en 2023 pour la première fois et la décision de doubler l'ambition de progression de la marge opérationnelle du plan stratégique ADVANCE à l'horizon 2025.

Benoît Potier a ensuite présenté le cadre stratégique dans lequel le Groupe a évolué en 2023 en revenant sur le contexte mondial et ses implications pour le Groupe. Il a souligné la capacité exceptionnelle d'Air Liquide à élaborer des solutions d'avenir pour et avec ses clients. **François Jackow, Directeur Général**, est revenu sur les faits marquants de 2023 et les perspectives 2024 d'Air Liquide. Il a notamment souligné combien l'ambition de croissance du Groupe à long terme s'accompagne d'une stratégie et d'objectifs ESG clairs, mesurables et ambitieux.

Benoît Potier a repris la parole pour présenter les éléments liés à la Gouvernance ainsi que les travaux réalisés en 2023. **Xavier Huillard, Administrateur Référent**, est ensuite revenu en sa qualité de **Président du Comité des rémunérations** sur les rémunérations des mandataires sociaux. Les Commissaires aux comptes ont poursuivi avec un résumé de leurs rapports.

Plus d'une heure d'échange s'en sont suivies avec la salle et la séance s'est conclue par les votes des 23 résolutions.

Le dividende proposé, qui sera détaché le **20 mai** prochain et mis en paiement le **22 mai 2024**, a été approuvé : il sera de **3,20 euros** par action et de **3,52 euros** pour les actions bénéficiant de la prime de fidélité. Une attribution d'actions gratuites, à raison d'une action gratuite pour 10 détenues (avec une majoration de 10 % du nombre d'actions gratuites distribuées au titre des actions bénéficiant de la prime de fidélité), aura lieu le **12 juin 2024**.

L'Assemblée Générale a renouvelé, pour une durée de quatre ans, les mandats de deux Administratrices indépendantes, Kim Ann Mink et Monica de Virgiliis. Le mandat de Fatima Tighlaline, Administratrice représentant les salariés, a par ailleurs été renouvelé par décision du Comité d'Entreprise Européen, également pour une durée de quatre ans à compter de l'Assemblée de ce jour. Ces trois mandats viendront donc à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2028 (statuant sur les comptes de l'exercice 2027).

Le Conseil d'Administration demeure ainsi composé de **14 membres : 12 membres nommés par l'Assemblée Générale**, très majoritairement indépendants (soit 83 % d'Administrateurs indépendants) dont **5 femmes** (soit 42 %) et **5 membres de nationalité étrangère**, et **2 Administrateurs représentant les salariés**. La composition du Conseil offre une diversité de profils, d'expériences, de compétences, de nationalités et de cultures, adaptée aux enjeux du Groupe. Elle reflète la politique de diversité mise en œuvre par le Conseil d'Administration.

En outre, l'Assemblée Générale a exprimé un vote favorable sur les éléments de **rémunération 2023** de :

- François Jackow, en sa qualité de Directeur Général,
- Benoît Potier, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration,

ainsi que sur les informations relatives à la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux pour 2023.

L'Assemblée Générale a également statué favorablement sur la **politique de rémunération** des mandataires sociaux applicable :

- à François Jackow, en qualité de Directeur Général,
- à Benoît Potier, en qualité de Président du Conseil d'Administration,
- et aux Administrateurs non exécutifs.

Enfin, sur recommandation du Comité des nominations et de la gouvernance, **le Conseil d'Administration réuni ce jour a procédé aux renouvellements de Kim Ann Mink, Fatima Tighlaline et Monica de Virgiliis au sein des Comités concernés. La composition des Comités demeure donc inchangée :**

- **Comité d'audit et des comptes** : Catherine Guillouard (Présidente), Aïman Ezzat, Bertrand Dumazy ;
- **Comité des nominations et de la gouvernance** : Xavier Huillard (Président), Annette Winkler, Bertrand Dumazy ;
- **Comité des rémunérations** : Xavier Huillard (Président), Kim Ann Mink, Fatima Tighlaline (Administratrice représentant les salariés) ;
- **Comité environnement et société** : Annette Winkler (Présidente), Philippe Dubrulle (Administrateur représentant les salariés), Monica de Virgiliis.

La retransmission intégrale de l'Assemblée Générale est disponible sur :

<https://www.airliquide.com/fr/assemblee-generale-des-actionnaires-2024>

Actionnariat d'Air Liquide (au 31 décembre 2023):

- 34 % du capital détenu par les Actionnaires individuels
- 53 % du capital détenu par les investisseurs institutionnels étrangers
- 13 % du capital détenu par les investisseurs institutionnels français

CONTACTS

Direction de la Communication
media@airliquide.com

Relations Investisseurs
IRTeam@airliquide.com

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 72 pays avec 67 800 collaborateurs, le Groupe sert plus de 4 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Agir au présent tout en préparant l'avenir est au cœur de la stratégie d'Air Liquide. Avec son plan stratégique ADVANCE à horizon 2025, Air Liquide se place sur la trajectoire d'une performance globale, alliant dimensions financière et extra-financière. Positionné sur des marchés d'avenir, le Groupe bénéficie d'atouts puissants tels que son modèle économique alliant résilience et solidité, sa capacité d'innovation ou encore son expertise technologique. Le Groupe développe des solutions en faveur de la transition climatique et énergétique - avec notamment l'hydrogène - et agit pour le progrès dans les domaines de la santé, du numérique ou encore des hautes technologies.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à plus de 27,5 milliards d'euros en 2023. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, CAC 40 ESG, EURO STOXX 50, FTSE4Good et DJSI Europe.